



De g. à dr., Michel Palfroy, 2e adjoint, Michaël Goué, 3e adjoint, Geneviève Marmier, 1e adjointe et le maire, Aimé Plouvier



A la sortie du Cabinet du préfet à Melun, l'adjoint Michaël Goué montre le récépissé de déclaration de dépôt de dossier délivré par le secrétariat.

C'est avec une large banderole fixée sur le mur de sa mairie que Tousson fait de la résistance en criant haut et fort qu'elle "veut rejoindre la CC2V". Ce message on ne peut plus clair à l'attention du préfet de Seine-et-Marne a été suivi d'un nouveau dépôt de dossier à la préfecture le 30 mai 2016.

La révolte des Toussonais

Des trois communes des Terres du Gâtinais qui souhaitent se rapprocher de Milly-la-Forêt (leur bassin de vie naturel au sein de la Communauté de communes des deux vallées), seule la petite commune de Tousson se battra jusqu'au bout pour renverser la décision du préfet de Seine-et-Marne de la rattacher à

la Communauté de communes du pays de Fontainebleau.

Alors que la voix de la raison a fait abandonner le combat à Achères-la-Forêt et Noisy-sur-Ecole, une vraie révolte continue d'animer les élus toussonnais et les habitants, indignés d'avoir à subir une décision qui ne tient compte ni des délibérations du conseil ni de l'intérêt de la commune.

Un maire irréductible

Dans cette bataille du pot de terre contre le pot de fer, les chances de Tousson sont minces, mais, comme le dit l'irréductible maire Aimé Plouvier, "tant qu'un match n'est pas terminé, il reste encore une chance". L'édile et son conseil se disent prêts à utiliser tous les recours pour que le nouveau périmètre intercommunal qui entrera en vigueur le 1er janvier 2017 respecte le choix démocratiquement exprimé du village.